

Aides en faveur de la requalification du parc locatif social issu de la période de reconstruction



Saint-Nazaire Agglo

Clémentine IBANEZ

Direction Habitat et Logement

4 avenue du Commandant l'Herminier – BP 305

44 605 SAINT-NAZAIRE Cedex

Tel : 02 51 16 47 25

clementine.ibanez@saintnazaireagglo.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Requalifier le parc locatif le plus social le plus ancien pour lui redonner de l'attractivité par rapport aux opérations plus récentes.

TYPE D'AIDE

Subventions et garanties d'emprunt.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

CARENE

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes d'habitat social.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Les opérations soutenues sont les opérations de réhabilitation du parc de logements sociaux des résidences construites lors de la période de la Reconstruction (années 50-60). Il doit s'agir d'une opération intégrant une intervention lourde sur le bâti (isolation, accessibilité, recomposition de logements, ...) ainsi que sur les espaces extérieurs (cheminements, stationnements, adressages, résidentialisation, ...).

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Subvention de 10% du coût TTC de l'opération plafonnée à 8 000 € de subvention par logement.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, Conseil départemental, ANRU

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2024 : 1 350 000 €

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Budget 2023 : 1 300 000 €

